



ACADÉMIE
DE NANCY-METZ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Tuteurs des lauréats de concours et des étudiants contractuels alternants

MATHEMATIQUES

26 SEPTEMBRE 2022 – 16H-17H30



**ACADÉMIE
DE NANCY-METZ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Présentation des intervenants

26 SEPTEMBRE 2022 - 16H-17H30

Ordre du jour

- Lauréats de concours mi-temps et temps plein, professeurs en détachement, étudiants contractuels alternants
 - différences / points communs
- Cadre institutionnel
- Missions du tuteur
- Actes d'évaluation et de titularisation
- Présentation des actions à l'INSPE

Quatre catégories

PROFESSEUR STAGIAIRE TEMPS PLEIN

PROFESSEUR STAGIAIRE MI-TEMPS

PROFESSEUR CONTRACTUEL ALTERNANT

PROFESSEUR DÉTACHÉ

Lauréats de concours 2022: deux catégories – les différences

Des fonctionnaires stagiaires « temps plein » : FS TP

- Titulaires d'un MEEF ou 18 mois d'expérience.
- 12 journées de formation sur l'année organisées par l'INSPE et/ou l'E AFC selon le parcours du stagiaire, dont au moins 5 journées disciplinaires.
- Un tuteur établissement.
- Une visite formative au cours du 1^{er} trimestre par un chargé de mission.

Des stagiaires « mi-temps » : FS-MT

- Non titulaires d'un Master MEEF (excepté renouvellement/ prolongation/report de stage) dispensés de la condition de diplôme (ex concours internes, parent de 3 enfants ou plus) **ou** en renouvellement ou report de stage (sauf si M2 MEEF à valider) **ou** prolongation au cas par cas
- Un **Diplôme InterUniversitaire (DIU)** 240 h de formation ; professeurs stagiaires - entrée dans le métier ».
- Un tuteur établissement et un tuteur INSPE.
- Une visite-entretien formative en présence des deux tuteurs établissement/INSPE.

Stagiaires « mi-temps » : FS-MT

❖ Un tutorat mixte

✓ Le tuteur établissement

- **S1** : 4 observations / entretiens en classe
- **S2** : 2 observations / entretiens en classe, dont la visite formative avec le tuteur INSPÉ

✓ Le tuteur INSPÉ

Points bilans avec le tuteur établissement et le fonctionnaire-stagiaire :

- Un entretien trinôme avec le tuteur établissement et le fonctionnaire-stagiaire
 - *Avant les vacances d'automne*
- Une visite formative du fonctionnaire-stagiaire suivie d'un entretien, en présence du tuteur établissement
 - *Entre décembre et janvier*
- Un entretien trinôme avec le tuteur établissement et le fonctionnaire-stagiaire
 - *Entre les vacances d'hiver et de printemps*

Trois thèmes incontournables de la formation des lauréats de concours :

- Laïcité et Valeurs de la République
- École inclusive
- Égalité Filles-Garçons

Des étudiants contractuels alternants (EPR)

Des professeurs « contractuels - alternants » ou « EPR »

Étudiants en master MEEF M2

- 6 heures en responsabilité en établissement
- 2 tuteurs (INSPÉ et établissement)
- Préparation au concours du CAPES

Des points communs

- Des objectifs :

Le développement de compétences professionnelles.

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation : [BO n°30 du 25 juillet 2013](#)

- Des outils communs

Un document de suivi

- Des modalités d'évaluation certificatives pour les lauréats de concours

ou

- Pour les EPR, un avis pour la validation d'une unité d'enseignement du master.

Le relevé d'activités tuteur établissement-stagiaire

Relevé d'activités tuteur-stagiaire

Ce document partagé est un outil de travail pour le fonctionnaire-stagiaire et le tuteur. Il rend compte du suivi du fonctionnaire-stagiaire par le tuteur.

Discipline ou fonction :

Professeur fonctionnaire-stagiaire ou CPE fonctionnaire-stagiaire

Nom-prénom :

Établissement d'exercice :

Tuteur

Nom-prénom :

Établissement d'exercice :

Date, Horaire, Lieu, Classe	Observation (O), Visite (V), Entretien (E), Réunion (R), A distance (A)	Problématique ou thème abordé, Compétences concernées	Points d'appui positifs	Pistes de travail envisagées	Autres points d'attention demandés par la discipline	Effets observés Évolution de la pratique

Point institutionnel

Le référentiel de compétences

Compétences communes à tous les professeurs, *professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune.*

[B.O. n° 30 du 25 juillet 2013.](#)

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Acteurs du service public d'éducation

T1 Faire partager les valeurs de la République

T2 Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves

T3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

T4 Prendre en compte la diversité des élèves

T5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

T6 Agir en éducateur responsable et selon les principes éthiques

T7 Maîtriser la langue française à des fins de communication

T8 Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

T9 Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Acteurs de la communauté éducative

T10 . Coopérer au sein d'une équipe

T11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

T12. Coopérer avec les parents

T13. Coopérer avec les partenaires de l'école

T14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compétences communes à tous les professeurs

Porteur de savoirs et d'une culture commune

P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique

P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Praticien expert des apprentissages

P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves.

P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves.

P5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves

Missions du tuteur

EN ETABLISSEMENT

Le tuteur

- est un enseignant de la discipline, expérimenté, désigné par le recteur sur proposition des corps d'inspection en lien avec les chefs d'établissement ;
- est un enseignant de l'établissement (le plus souvent possible) ;
- assure une fonction de formateur. Son rapport contribue à l'évaluation terminale et au bilan de son parcours.

LES MISSIONS

Le tuteur accueille le stagiaire et l'aide à construire son identité professionnelle.

- Il l'aide à s'intégrer dans l'équipe éducative ;
- lui fait découvrir les gestes professionnels de référence ;
- le conseille et l'aide à mener une analyse critique de sa pratique
... et contribue à l'évaluation.

LES MISSIONS

L'expérience du tuteur lui permet :

- de repérer les urgences, les erreurs importantes ;
- de relativiser, de hiérarchiser ;
- d'anticiper grâce à une vue d'ensemble d'une année scolaire.

La difficulté :

- éviter de donner les réponses, le stagiaire doit apprendre à construire (mais donner les outils) ;
- ne pas être modélisant.

Quelques conseils

- Faire **évoluer l'accompagnement** au cours du temps.
- **Expliciter** avec le stagiaire les objectifs et les attentes de votre relation professionnelle.
- **Écouter le stagiaire avant de lui formuler des conseils.**
- **Cibler, en accord avec le stagiaire, les objets de l'observation pour aider à la construction de gestes professionnels.**
- **Amener le stagiaire à réfléchir** aux répercussions de ses postures professionnelles sur les élèves.

Quelques conseils

- Demander au stagiaire d'identifier systématiquement ce qu'il a réussi au cours des séances (compétences).
- Limiter et hiérarchiser les conseils.
- Faire évoluer l'accompagnement au cours du temps.

Temps fort

La visite d'un formateur ou d'un chargé de mission

Elle est à **visée formative** et n'est pas prise en compte dans l'évaluation.

Objectifs :

- Observer le travail du stagiaire pour le conseiller.
- Travailler avec le binôme stagiaire-tuteur sur leurs activités conjointes et l'accompagnement mis en place.
- Alerter en cas de difficultés importantes rencontrées par le stagiaire.

Déroulement de la visite formative

Un relevé d'activités renseigné par le stagiaire et le tuteur, l'observation d'une séance du professeur stagiaire, **en présence du tuteur.**

Un entretien d'une heure **avec le stagiaire et le tuteur** s'appuyant sur l'observation de la séance et sur les activités conjointes menées par le stagiaire et le tuteur depuis le début de l'année.

Déroulement de la visite formative

- Une visite courant Novembre-Décembre TP,
Une visite **Décembre-Janvier MT**
- Des pistes de travail proposées au binôme.
- Un compte rendu de visite envoyé au stagiaire après la visite.
- Documents à présenter : cahier de textes, cahiers d'élèves, évaluations, copies d'élèves ou tout autre document pertinent.

Bilans et avis à renseigner par les tuteurs
établissement en fin d'année scolaire

Attendus de fin de formation pour les étudiants contractuels alternants

Bloc 1 : L'étudiant professeur acteur de la communauté éducative et du service public de l'Education Nationale

A10 - Fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier

A11 - Respecte et fait respecter les principes d'égalité, de laïcité, d'équité, de tolérance et de refus de toute discrimination

A14 - Accompagne les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes

A12 - Répond aux exigences d'assiduité, ponctualité, sécurité des élèves et confidentialité

A13 - Adopte une attitude et un positionnement responsables dans la classe et dans l'établissement

A15 - Communique de manière correcte, claire et adaptée avec son (ses) interlocuteur(s)

A16 - Adopte une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec son (ses) interlocuteur(s)

Attendus de fin de formation pour les étudiants contractuels alternants

Bloc 2 : L'étudiant professeur pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages

L'étudiant-professeur pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages ;

A23 - Planifie des séquences d'enseignement-apprentissage structurées, mobilisant un cadre didactique et pédagogique répondant aux objectifs visés

A24 - Conduit un enseignement explicite, attentif aux besoins de chaque élève, en recourant à la coopération et à la différenciation

A25 - Installe et entretient un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent

A26 - pratique différents types d'évaluation : - mesurer les acquis des élèves (résultats, processus) ; - déterminer les actions d'accompagnement, de différenciation ou de remédiation répondant aux besoins identifiés ; - analyser ses pratiques pour les différencier et les adapter.

Attendus de fin de formation pour les étudiants contractuels alternants

Bloc 3 : L'étudiant-professeur praticien réflexif, acteur de son développement professionnel

L'étudiant-professeur praticien réflexif, acteur de son développement professionnel ».

A31 - Intègre une dimension évaluative à l'ensemble de son action en ayant le souci d'en mesurer l'efficacité

A34 - Exprime ses besoins de formation pour actualiser ses savoirs, conforter et faire évoluer ses pratiques

A35 - Prend en compte les conseils ou recommandations qui lui sont donnés (auto-positionnement, entretiens)

A39 - Fait œuvre d'originalité en développant et/ou en mettant en application des idées, dans un contexte d'action ou de recherche

Rapport du tuteur pour les lauréats de concours *(susceptible d'évoluer)*

Discipline :

Établissement d'affectation :

Tuteur :

Établissement d'affectation :

CONTEXTE DU STAGE

Les conditions de stage du professeur/CPE stagiaire (classes, horaire...) :

EVALUATION DU FONCTIONNAIRE STAGIAIRE AU REGARD DE SEPT COMPETENCES EXTRAITES DU REFERENTIEL DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

1. Ethique et responsabilité

Les éléments acquis :

Les éléments à consolider :

2. Maîtrise des savoirs didactiques et disciplinaires

Les éléments acquis :

Les éléments à consolider :

3. Maîtrise de la langue française dans le cadre de son enseignement

Les éléments acquis

Les éléments à consolider :

4. Construction, mise en œuvre et animation des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Les éléments acquis :

Les éléments à consolider :

4. Construction, mise en œuvre et animation des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Les éléments acquis :

Les éléments à consolider :

5. Organisation et mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Les éléments acquis :

Les éléments à consolider :

6. Evaluation des progrès et des acquisitions des élèves

Les éléments acquis :

Les éléments à consolider :

7. Coopération au sein d'une équipe, avec les parents d'élèves et avec les partenaires de l'école

Les éléments acquis :

Les éléments à consolider :

Bilan de l'année :

Signatures Tuteur et Stagiaire

L'INSPECTION DES LAUREATS DE CONCOURS

Déroulement :

L'inspecteur transmet, sous couvert du chef d'établissement, l'annonce de l'inspection. La date, l'horaire de l'inspection et la classe environ une semaine avant le jour de l'inspection. Ce document est à signer par le stagiaire et à remettre au secrétariat.

La séance et l'entretien se déroulent en l'absence du chef d'établissement et du tuteur.

Un entretien a lieu après la séance :

- le stagiaire justifie ses choix pédagogiques et analyse la séance ;
- il met à disposition divers documents : progression, énoncés des devoirs, copies d'élèves, sujets d'évaluation, progression suivie, et tout document qu'il jugera utile ;
- l'inspecteur ne donne aucun avis sur la titularisation, c'est au jury de se prononcer.

Le rapport d'inspection est joint au dossier et transmis au stagiaire.

La titularisation

Pour les professeurs stagiaires certifiés et agrégés :

Évaluation par un jury en fin d'année.

Pour les professeurs en détachement :

Avis des inspecteurs après une inspection du professeur en détachement.

La titularisation pour les professeurs stagiaires

Le jury se prononce à partir des avis des différents intervenants au cours du stage :

- l'avis du corps d'inspection ;
- l'avis du chef d'établissement ;
- l'avis des responsables de formation.

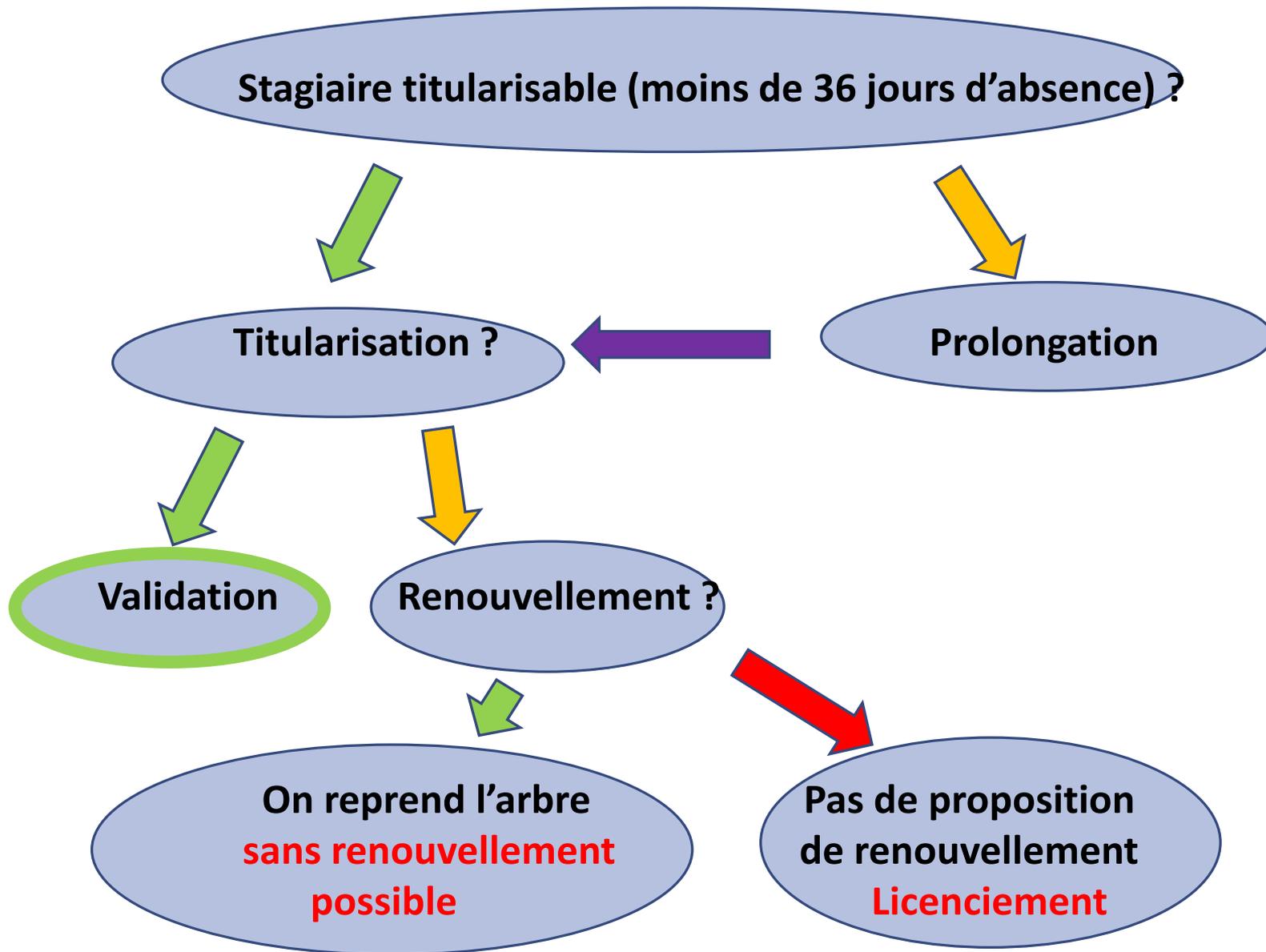
La titularisation pour les professeurs stagiaires

Le jury entend au cours d'un entretien :

- tous les professeurs stagiaires pour lesquels il émet des réserves sur la titularisation ;
- tous les stagiaires qui renouvellent leur stage.

Les décisions sont arrêtées par le recteur.

Les décisions



Des ressources pour vous aider dans vos missions de tuteur :

- **Cahiers des charges 2022-2023 disponibles pour le:**
 - tutorat des étudiants en master MEEF M2 : EPA-EPR-AED ;
 - tutorat des fonctionnaires stagiaires en responsabilité mi-temps 2022-2023 ;
 - tutorat des fonctionnaires stagiaires en responsabilité temps plein 2022-2023.

Pour contacter l'inspection de
mathématiques :

une seule adresse :

iprmath@ac-nancy-metz.fr

Stagiaires « mi-temps » : FS-MT

❖ Evaluation du stage

✓ Dans le cadre du diplôme

- 4 modules de formation
- 3 blocs de compétences
- 2 situations intégratrices

✓ Au sein de l'établissement

Le tuteur établissement participe à l'évaluation du stagiaire.

- Relevé d'activités du stagiaire → Tout au long de l'année
- Rapport → Vers la mi-avril.

Stagiaires « mi-temps » : FS-MT - diplôme

4 modules de formation

- **Module 1** - Inscrire son action dans le cadre réglementaire de l'École, des valeurs de la République et dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif.
- **Module 2** - Concevoir, mettre en œuvre, conduire, interagir, évaluer, réguler des situations d'enseignement et d'apprentissages ; piloter l'action éducative et la vie scolaire, concevoir des projets éducatifs, mettre en œuvre, accompagner, prévenir.
- **Module 3** - S'engager dans une démarche de développement professionnel personnelle complémentaire.
- **Module 4** - Se former au sein de l'établissement scolaire dans le cadre du tutorat de stage.

3 blocs de compétences

- **Bloc 1** - Le professeur, acteur de la communauté éducative et du service public de l'Éducation nationale.
- **Bloc 2** - Le professeur, pilote de son enseignement, efficace dans la transmission des savoirs et la construction des apprentissages.
- **Bloc 3** - Le professeur, praticien réflexif, acteur de son développement professionnel.

2 situations intégratrices

- **SI 1** - Porte sur le cheminement dans l'acquisition d'une compétence choisie par le fonctionnaire-stagiaire relevant du Bloc 1.
- **SI 2** - Porte sur le cheminement dans l'acquisition d'une compétence choisie par le fonctionnaire-stagiaire relevant du Bloc 2.
- **Les deux SI** : Relèvent du Bloc 3.

Stagiaires fonctionnaires MT

Echanges entre tuteurs INSPE
et tuteurs établissement